



Comité Technique des DDI du 28 novembre 2018 **Pour que les décideurs d'aujourd'hui ne s'exonèrent pas des effets demain !!!**

Monsieur le Président,

Face au déni de dialogue social dont les annonces de fin octobre du gouvernement sont l'illustration, **nous avons refusé le 15 novembre dernier de laisser instrumentaliser cette instance pour vous permettre d'affirmer « le dialogue social se passe bien ».**

Si nous sommes aujourd'hui, présents à l'ouverture de cette séance re-convoquée, c'est pour démontrer dans les faits **que cette instance est indispensable comme l'ensemble des instances de dialogue social dont le renouvellement se joue le 6 décembre prochain.**

Ainsi, à quelques jours d'annonces du chef de l'État devant un parterre de hauts-fonctionnaires pas encore contractualisés, **nous avons tenu à vous porter le témoignage direct d'un panel de nos représentants locaux, confrontés à l'imagination foisonnante de leurs préfets.** On ne sait jamais, si ces derniers avaient omis de signaler dans leur remontée que les représentants du personnel n'étaient pas d'accord avec leurs propositions...

Ce panel de témoignages illustrera le risque majeur que feront courir à l'État territorial de demain les décideurs d'aujourd'hui, si d'aventure ils reprenaient à leur compte la multiplicité des propositions préfectorales. Une multiplicité suivant une ligne directrice commune :

- **préfecturer l'ensemble des services de l'État**
- **modulariser et fractionner la République :**
 - un service public des métropoles suivant le modèle de l'Ile de France
 - un service public des îles de France suivant le modèle Corse
 - un service public du monde péri-urbain et rural suivant le modèle de L'Indre/Cher ou de la Dordogne

L'actualité sociale du moment démontre l'urgence à ne pas opposer ni délaisser les différentes composantes territoriales de notre République, ce n'est pas la peine d'en rajouter par des mécanos administratifs et des luttes d'égo et de pouvoirs. En ce sens, nous réaffirmons ici que **le pilotage de l'État territorial doit rester du ressort de Matignon,** d'autant que la relation avec les collectivités territoriales relève aujourd'hui du ministère de la Cohésion des Territoires.

Non, pour FO, **l'urgence sociale est ailleurs** :

- dans **le gel et le plafonnement des taxes** (TICPE, TVA);
- dans **la mise en place d'une prime transport** obligatoire pour tous;
- dans **l'augmentation générale des salaires, du point d'indice et des retraites.**

Je vous remercie et laisse la parole à nos représentants.

Retrouvez **ICI** les témoignages de l'Indre et du Cher (AP 2022 rubrique « innovation dégénérante »), de l'Eure et Loir (AP 2022 rubrique « mutualisation tous azimuts »), de l'Yonne (AP 2022 rubrique « chasse aux doublons ») et de la Dordogne (AP 2022 rubrique « démantèlement de qui fonctionne (encore) »).

Fédération de l'**A**dmistration **G**énérale de l'**É**tat – contact@fagefo.fr

Fédération de l'**E**nseignement, la **C**ulture et la **F**ormation **P**rofessionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr

Fédération de l'**É**quipement de l'**E**nvironnement des **T**ransports et des **S**ervices – contact@feets-fo.fr

Fédération des **F**inances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris